



**NUMÉROS UTILES**

<b>Mairie</b> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : <b>02.98.92.50.23</b> www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr		
<b>Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay</b>	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin	<b>02.98.16.14.00</b>
<b>Enedis</b>	Dépannage - urgences 24h/24h	<b>09.72.67.50.29</b>
<b>Eau potable</b>	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	<b>09.69.32.35.29</b>
<b>Assainissement</b>	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	<b>02.77.62.40.09</b>
<b>Bibliothèque municipale</b>	Mercredi, samedi : 10h00 à 12h00 Vendredi : 16h30-18h30 Dimanche de 11h00 à 12h00	<b>02.98.92.57.55</b>
<b>Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »</b>	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi	<b>02.98.92.56.64</b>
<b>Vétérinaires</b>	28 bis rue de la Presqu'île	<b>02.98.92.50.24</b>
<b>Pharmacie</b>	1, allée du stade	<b>Françoise Bourdais</b> <b>02.98.92.50.34</b>
<b>Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j / 7</b>	<b>David Daden</b>	<b>02.98.92.55.06</b> <b>06.63.44.29.70</b>
<b>Ambulances - Services funéraires</b>	<b>Alain Jolec</b>	<b>02.98.81.27.28</b>
<b>Bac de collecte de vêtements</b>	Services techniques	
<b>Déchèterie</b>	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Fermé le mardi	<b>02.98.92.57.58</b>
<b>Déchets de jardin</b>	<b>Place Newcastle Emlyn</b>	
<b>MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE</b>		
<b>Médecins</b>	Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam	<b>02.29.20.21.00</b>
<b>Infirmières</b>	Permanence dès 8h30 Pascale Fray Anne-Laure Brusq-Hirrien Régine Gérardi Dominique Robyn Laurence Duchillier	<b>02.98.92.52.06</b> <b>02.98.92.55.34</b>
<b>Kinésithérapeutes</b>	Eric Peuziat Julie Scordia Claire Le Ny	<b>02.98.92.53.13</b> <b>02.56.06.29.29</b>
<b>Diététicienne - Nutritionniste</b>	Séverine Doué	<b>02.98.27.88.57</b>
<b>Ostéopathe</b>	Florian Fauchart	<b>06.30.90.87.89</b>
<b>Pédicure / Podologue</b>	David Cavarec	<b>02.98.92.59.19</b>
<b>Psychologue</b>	Mercredi et jeudi après-midi Vonnick Péton	<b>06.88.73.81.34</b>
<b>Urologue</b>	Le mardi matin Olivier Develay	<b>02.98.53.95.74</b>
<b>Chirurgien orthopédiste</b>	Un lundi après-midi sur deux Jean-Damien Saby	<b>02.98.53.96.94</b>

**INFORMATIONS COMMUNALES**

**INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 27 février 2022 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

## **BIENTOT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT !**

Qui ? Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire. A cette occasion, les jeunes seront inscrits sur les listes électorales. Où ? A la mairie de votre domicile. Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. A l'issue de votre enregistrement, une attestation vous sera remise. Elle est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

## **INFORMATIONS INTERCOMMUNALES**

### **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

Depuis septembre 2019, les élus de la CCPCP travaillent à l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H). Pour les 17 communes de l'intercommunalité, c'est l'occasion de se rassembler autour d'un projet fédérateur.

Après une phase de travail consacrée au diagnostic territorial, l'heure est aujourd'hui à la définition des orientations d'aménagement. Dernièrement présenté aux élus municipaux, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sera exposé aux habitants lors de deux réunions publiques :

- à Pleyben, salle de l'Arvest (17 rue de l'église) le 27 janvier 2022 à 18h30
- à Plomodiern, salle communale (place Saint-Yves), le 10 février 2022 à 18h30

Le PADD formule le projet politique en matière d'aménagement du territoire. Quelles tendances accompagner ? Enrayer ? Encourager ? A travers lui se dessine l'avenir de l'intercommunalité à l'horizon de 20 ans.

Il s'agit de définir un destin collectif pour la CCPCP, qui cherche à tenir compte des dynamiques spécifiques de chaque commune. La méthodologie choisie pour l'élaboration du PADD vise à prendre en compte autant que possible les volontés communales. L'objectif est de faire coexister les différentes ambitions tout en assurant la cohérence du travail produit à l'échelle du territoire communautaire.

En attendant la mise en application du nouveau PLUi, prévue au plus tôt début 2024, ce sont les documents d'urbanisme de chaque commune qui restent en vigueur. Il est donc important de se rapprocher de sa commune pour connaître les règles applicables à sa parcelle.

### **On vous informe :**

- Des panneaux d'expositions, visibles à l'intercommunalité et de manière itinérante dans les mairies
- Des synthèses présentant chaque étape de l'élaboration du PLUi disponibles avec le registre proposé dans chaque mairie et au siège communautaire

### **Adressez vos remarques :**

- Écrivez vos suggestions dans les registres disponibles en mairie et au siège communautaire
- Adressez un courriel à l'adresse : [plui@ccpcp.bzh](mailto:plui@ccpcp.bzh)

## **INFORMATIONS INTERCOMMUNALES**

### **CENTRE AQUATIQUE « LES BASSINS DE L'AULNE »**

Le centre aquatique est ouvert pendant les vacances scolaires, pour tout public, du mardi au vendredi de 11h15 à 13h15 et de 15h à 19h, le samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h et le dimanche de 9h à 12h30. Du mardi au vendredi activités encadrées de 9h15 à 11h15 (aquabike, aquagym, cours de natation débutants ou perfectionnement)

## **INFORMATIONS ASSOCIATIVES**

### **RANDONNEURS DU PORZAY**

Mardi : répétition de la section musico-vocale de 17h00 à 18h30. Mardi : marche douce, 3-4 kms. Départ à 14h00, place de l'église. Mercredi à 14h00 à la salle des associations, section jeux de société. Jeudi à 14h00, pétanque à l'aire de l'anse de Tréfeuntec.

Mardi 25 janvier (5 à 8 km) : Plomodiern. Mercredi 26 janvier (marches nordiques) : Cast. Vendredi 28 janvier (8 à 11km) : Châteaulin. Contact : M. Le Donge au 06.47.98.83.53 ou Mme Moulin au 06.81.29.36.92.

### **TROTTE-SENTIERS DE LA BAIE**

Vendredi 28 janvier : randonnée de 10km à Cast, circuit du bois de Saint Gildas.

Départ à 13h45 parking de la salle des associations. Contact : 07.86.28.88.94 ou 06.31.52.60.64

## **INFORMATIONS COMMERCIALES**

- La bijouterie le Bot sera fermée du lundi 24 janvier au vendredi 11 février.
- Souci du détail : atelier terrarium samedi 29 janvier de 10h à 12h, sur inscription au 02.98.64.82.60. L'après-midi, démonstration tournage sur bois. Le magasin est ouvert du mardi au samedi 10h à 12h et de 14h à 18h.

## **INFORMATIONS PAROISSIALES**

Samedi 22 janvier : messe à 18h à Ploéven.

Dimanche 23 janvier : messe à 9h30 à Cast.

## **DIVERS**

Cherche personne pour entretien de jardin, de mars à octobre. Chèque CESU – 06.62.71.53.55